

Compte rendu du XII^e congrès RANACLES

Le XII^e congrès RANACLES a eu lieu à Lille du 25 au 27 novembre 2004. Organisé avec brio par A. Rivens-Monpean et l'équipe du Centre de Ressources en Langues de l'université Lille 3, il a été l'occasion pour les participants d'échanges fructueux et de rencontres. Lors de la traditionnelle conférence d'ouverture, A. Cazade, président de RANACLES, a précisé le choix du thème retenu cette année, « Intégration(s) », et insisté sur les notions d'intégrité, de déontologie, de multilinguisme et d'innovation.

Vous trouverez dans ce compte-rendu un résumé des conférences plénières (par ordre de déroulement au cours du congrès), ainsi que des ateliers auxquels nous avons pu assister (par ordre alphabétique).

Lors de la première conférence, « L'intégration des mots venus d'ailleurs », Henriette Walter, Professeur émérite de linguistique à l'Université de Haute-Bretagne, Présidente de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle, Membre du Conseil Supérieur de la langue française et du Conseil International de la langue française, a basé son exposé sur les différentes contributions des langues de la période pré-indo-européenne à nos jours et rappelé que les langues ne vivent pas en vase clos mais échangent constamment des formes lexicales. Comme toutes les langues, le français a beaucoup emprunté mais la plupart des emprunts ont été si bien intégrés au cours des siècles qu'ils paraissent aujourd'hui avoir toujours fait partie du patrimoine commun. Ainsi, on ne se rend plus compte que des mots comme avalanche, baraque, pintade sont arrivés au cours de notre histoire et se sont transformés et adaptés, alors que d'autres emprunts plus récents (badge, pizza, zoom...) sont facilement reconnaissables.

Lors de sa conférence intitulée « Les enjeux du plurilinguisme pour le monde de la science », Anne-Claude Berthoud, Professeur de Linguistique à l'Université de Lausanne (Suisse), Vice-présidente du Conseil Européen pour les Langues (CEL/ELC), a indiqué que le rôle de cet organisme était la mise en place d'une politique linguistique universitaire visant à mieux intégrer les langues, à montrer l'importance de leur rôle transversal et à faire reconnaître le plurilinguisme comme objet de recherche. Les langues sont en effet devenues un des thèmes prioritaires pour le programme cadre et le plurilinguisme se pose comme garant d'une richesse conceptuelle et culturelle ; c'est par le discours que les objets et les concepts 'se réalisent'. Cependant, cela paraît beaucoup moins évident dans les sciences dites 'dures' qui, parce qu'elles sont plus portées à considérer leurs objets comme dégagés et indépendants des discours qui les véhiculent, ont tendance à céder au mythe de la transparence du discours scientifique. Cette illusion se voit renforcée par le monolinguisme grandissant qui préside aux processus de production des savoirs (l'anglais comme *lingua franca* de la science). Il y a donc lieu de s'inquiéter de la monoculture qui passe par le savoir scientifique car elle risque, à terme, de conduire à un appauvrissement et au 'savoir unique', voire de couper la science de la culture lorsque, pour des raisons d'efficacité et d'économie, certains termes ne sont plus traduits. Il est important de s'interroger sur notre conception de la compétence plurilingue, de favoriser l'apprentissage d'une langue étrangère autre que l'anglais, ainsi que la mobilité des étudiants et des enseignants.

Au cours de la table ronde sur « L'intégration des TICE autour des pratiques enseignantes », Marie-José Barbot (FLE, U. Lille 3), animatrice des débats, a posé à Judith Barna (FCEP, U. Lille 3), Jérôme Bertonèche (CNDP, Poitiers), Alain Cazade (Président de RANACLES, U. Dauphine) et Christine Develotte (ENS Lyon) les questions suivantes :

1. Qu'a-t-on appris sur la conception / sélection des ressources à partir des expériences des dix dernières années ?

On peut se demander si la fonction banque de données de l'Internet rend encore nécessaire d'écrire des ressources pédagogiques. En outre, il s'agit également de savoir quelles aptitudes langagières privilégier, et comment. Les participants ont aussi souligné la nécessité de mettre en place un suivi du travail des étudiants et d'analyser leur parcours.

2. Autour des pratiques des acteurs : les enjeux du statut de l'enseignant

Dans le cadre du travail en ligne, est-on arrivé à une étape où l'on peut capitaliser des savoirs et proposer des modélisations ? D'autre part, le recours à l'écrit modifie-t-il la relation éducative, et comment ? Les participants ont également signalé la scission entre les fonctions autoriales et celles de tuteur qu'implique le travail en ligne.

3. Intégration institutionnelle

En ce qui concerne les enseignements primaire et secondaire, le ministère de l'EN mène une politique de développement d'outils spécifiques par l'intermédiaire du CNDP (exemple en langues : Educasource et Educatic). Plusieurs questions se posent : a-t-on des didacticiens pour développer 'l'apprendre à apprendre' ? Y a-t-il des projets d'harmonisation des sites éducatifs sur la toile et des actions pour promouvoir les usages de TICE par les enseignants ?

4. Enjeux éthiques socio-culturels et économiques : la rationalisation qu'impliquent les TICE a-t-elle des incidences sur les pratiques enseignantes ?

La conclusion de la table ronde a insisté sur la nécessité pour le praticien d'articuler médiation, médiatisation et autoformation (responsabilité des pratiques enseignantes dans le développement de l'autonomisation des apprenants).

Claude Springer, Directeur du Département de linguistique appliquée et de didactique des langues, Université Marc Bloch, Chargé de mission CLES, a proposé un bilan de la phase d'expérimentation du CLES et de nouvelles perspectives lors de la conférence de clôture intitulée « Le CLES pour ouvrir sur des politiques plurilinguistes à l'université ». Si l'on choisit de placer la certification dans une approche globale, on peut concevoir quatre niveaux d'intégration. Tout d'abord, le Cadre Européen Commun de Référence des Langues (CECRL) est un double outil de communication qui doit encourager l'adoption d'une politique éducative plurilingue et permettre la transparence des formations et des examens. Le schéma LMD doit contribuer à légitimer la notion de politique des langues à l'université par la diversification des situations et modalités d'apprentissage (présentiel, tandem, campus numérique, échanges Erasmus), malgré les a priori actuels. Pour ce faire, le CLES doit faire l'objet d'une validation institutionnelle et politique. Le 20 décembre, le CLES sera présenté au CNESER avec l'avis de la Conférence des Présidents d'Université (CPU). Un troisième niveau consiste à intégrer la démarche certificative et la démarche Qualité : il s'agit de cerner les enjeux de la certification. La certification est basée sur un référentiel de compétences et doit s'appuyer sur le CECRL. Les principes de l'Assurance qualité (standardisation et validation des performances) sont à prendre en compte afin d'obtenir une reconnaissance européenne. Enfin, le CLES est perçu comme un scénario intégré au LMD. Il s'agit d'une approche transversale et universitaire. Le CLES 1 (durée : 2h) propose un scénario unique de type « Erasmus » ; le CLES 2 (durée : 2h30), un scénario de type « Études ». Les CLES 3 et 4 (durée : 3h) relèvent d'une problématique interdisciplinaire où l'étudiant devra présenter et défendre son point de vue. Les CLES 1 et 2 ont été testés, l'objectif étant de simplifier les procédures afin d'obtenir une meilleure efficacité. Une enquête auprès des utilisateurs a montré que l'organisation a été jugée satisfaisante malgré la nouveauté et la difficulté d'organiser ce type de certificat (en particulier pour l'oral). Ils souhaitent que la certification CLES soit reconnue au niveau européen et qu'il soit l'occasion d'envisager de nouvelles perspectives pédagogiques, de nouvelles modalités d'apprentissage, telles que l'Université Numérique Thématique (UNT). Il est nécessaire de définir une politique linguistique plurilingue, de revoir les a priori concernant les langues et d'obtenir des moyens humains et technologiques.

Présentations en atelier :

J.-M. BALL, enseignant de FLE à l'Université du Littoral et chargé de mission pour la conception de campus numérique, a souligné lors de son intervention « Plateforme et

pratiques pédagogiques » que, pour les enseignants de langues comme pour beaucoup d'autres professionnels, les modalités d'utilisation du réseau évoluent rapidement. Si cette évolution présente de grands avantages en terme d'ergonomie, d'organisation et de portabilité, elle pose également des problèmes dans la mesure où elle remet en cause le statut et les pratiques des futurs enseignants de langue. Ainsi le rôle de l'enseignant est bien souvent celui de créateur / concepteur, ce qui n'est pas sans poser des problèmes juridiques et éditoriaux.

F. Demaizière (U. Paris 7), et J.-P. Narcy-Combes (U. de la Rochelle, CERCI, U. de Nantes), lors de l'atelier intitulé « Intégration : théorie, pratique et méthodologie de recherche », ont défendu le positionnement suivant : toute création d'un dispositif ou d'un environnement d'apprentissage ne peut se faire sans intégrer trois éléments, pratique, théorie, méthodologie de la validation des choix faits. À partir d'une lecture critique du dernier ouvrage de Carol Chapelle et d'exemples de pratiques, ils ont avancé l'idée qu'il y avait deux voies pour la mise en place de tâches pédagogiques :

- en s'appuyant sur une fonctionnalité de l'outil informatique qui paraît prometteuse, on crée une tâche, cherchant ensuite à l'appuyer sur une théorie pour la valider ;
- à partir d'un cadre théorique, on imagine des tâches qui permettent un fonctionnement, on les crée puis on les valide.

Dans la réalité, on procède souvent des deux façons à la fois ; une forme d'intégration essentielle est celle de la théorie et de la pratique. L'utilisation des TICE doit donc se faire dans un cadre didactique et méthodologique, et la recherche-action permet de mesurer les effets et de compenser les biais.

M.-T. Maurer et N. Guichon ont expliqué, dans une présentation en binôme, « LMD Lyon 2 : sous le signe de la certification CLES et C2I et de l'innovation », que l'Université Lyon 2 était déjà bien engagée sur le plan des certifications. Ainsi, pour la rentrée 2005, elle propose une harmonisation du parcours LMD avec les niveaux de certification en langues et les TICE. En outre, dès la mise en place du LMD (rentrée 2003), l'importance accordée à ces deux disciplines et à la transversalité a été soulignée en introduisant le stage TICE pour tous les étudiants de 1^{er} année et en proposant 2 UE libres en langue (l'UE « autre langue » et l'UE libre « préparation à la mobilité ») aux étudiants de 2^e et 3^e année (3000 étudiants inscrits pour 2003-2004). L'accent mis sur la certification et la transversalité vient également de déboucher sur la création d'un grand département transversal nommé FILTRE (Formations Innovantes en Langues TICE Recherche et Expression), regroupant les formations transversales et leurs certifications.

Virtual Cabinet, ressource disponible en Intranet, conçue et élaborée dans l'optique du CLES, est l'illustration parfaite de cette transversalité ainsi que du travail interdisciplinaire, collaboratif et mutualisé (langues - TICE - PUL). Cet outil privilégie la compétence orale et allie la dimension linguistique aux aspects socioculturels et civilisationnels en permettant à l'étudiant de se mettre dans la peau du conseiller d'un ministre britannique auquel il proposera un mémo, après l'étude de trois documents (reportage télévisé, interview radiophonique et discussion filmée dans un pub) et une série d'exercices et d'aides. Cette réalisation, comprenant une dizaine d'unités en anglais, sera étendue cette année à l'espagnol et à l'allemand.

Dans son atelier intitulé « Comment l'approche permet de tout intégrer... ou presque », W. Nicol-Benoit (U. Valenciennes) a montré l'intérêt d'aborder l'apprentissage d'une langue seconde par les tâches, ce qui permet d'intégrer un travail sur la fluidité, la complexité et la précision. L'approche par les tâches est une démarche structurée qui, par un traitement pragmatique de la langue, permet l'accès au sens en mettant l'accent sur les compétences linguistiques et métacognitives de l'apprenant. Elle a pour objet de construire une séquence pédagogique à partir de micro-tâches pour permettre à l'apprenant d'effectuer une macro-tâche. Cette approche libère l'enseignant des contraintes liées au manque de matériel, de moyens et de lieu (salle de cours traditionnelle, salle multimédia, laboratoire de langues).

Michel Perrin, (U. Bordeaux II) a présenté « DIDALOG, système-auteur de didactisation multimédia en ligne », après un rappel de l'expérience VIF@X. Ce dispositif, que l'on pouvait qualifier de multi-médias (satellite + magnétoscope + téléviseur + ordinateur + imprimante), avait permis, de 1990 à 2003, de « didactiser » quotidiennement des extraits de journaux télévisés du jour en langues allemande, anglaise, espagnole et française. Il a dû être arrêté pour raisons budgétaires.

DIDALOG correspond au concept de multimédia 'intégré' ; son fonctionnement implique d'être en ligne sous protocole A.S.P. (*Application Service Provider*). Il permet à tout enseignant, à partir d'un document numérisé de son choix, de construire un ensemble cohérent d'exercices qui sera conservé dans le serveur DIDALOG, permettant ainsi le travail collaboratif et la mutualisation du travail. Tout enseignant désireux de devenir expérimentateur peut prendre contact avec les auteurs en envoyant un courrier à <didalog@u-bordeaux2.fr>. La mise en service est prévue pour 2005, après la phase d'expérimentation actuellement en cours.

J.-Y. Petitgirard, de l'Université Grenoble 3, a présenté « Un outil ouvert pour la création d'activités multimédias pour les langues : C.A.M.E.L.O.T ». Comme il l'a rappelé, les systèmes-auteurs, générateurs d'activités, sont des outils à la disposition des formateurs pour créer des activités et des leçons multimédias adaptées à leur public. Ils sont aujourd'hui relativement simples d'utilisation et ne nécessitent pas de connaissances informatiques très élaborées. Ainsi, par exemple, le logiciel *Hot potatoes*, diffusé gratuitement par l'université Victoria au Canada, est utilisé par de nombreux enseignants de langues. CAMELOT s'inspire de principes identiques mais permet d'aller beaucoup plus loin dans la conception même des activités multimédias générées, de par leur enchaînement dans des parcours et leur accès à différents environnements. L'outil, utilisable à la fois sous Windows et Linux, est en passe d'être finalisé et sera bientôt testé. Une démonstration en ligne est disponible à l'adresse suivante <www.ardemi.fr>.

E. Rosen (U. Lille 3) est responsable pédagogique du Département des étudiants étrangers et coordinatrice éditoriale de l'équipe de rédaction du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Dans sa présentation intitulée « De (et pour) l'intégration des niveaux du Cadre européen commun de référence dans un Centre universitaire de langues », elle a rappelé les caractéristiques du cadre (prise en compte des savoirs antérieurs du sujet, primauté aux compétences socio-linguistique, plurilingue et pluriculturelle) ainsi que les six niveaux de référence et a souligné l'intérêt de l'intégration du CECRL. A partir de l'exemple du référentiel B2 pour le français, elle a présenté une approche méthodologique pour la constitution des niveaux de référence. Le CECRL n'est ni une méthode d'enseignement, ni un programme directif, ni un guide pédagogique, ni un outil d'évaluation, mais un outil de référence permettant de rendre des contenus compatibles et non de les formaliser.

A. Toma (U. Toulouse Le Mirail) et C. Vaillant (IUT A - U. Toulouse III) ont montré comment intégrer l'outil informatique et la mise en réseau du site <www.iutenligne.net> pour produire des exercices génériques applicables et améliorer la compétence de compréhension de l'oral. Une leçon modèle a été présentée. La marche à suivre est simple, pratique et économique. Une formation pour permettre de travailler en autoformation et des connaissances basiques en informatique sont les seuls pré-requis.

Lors de l'Assemblée générale, A. Cazade a présenté son rapport moral et a noté la bonne santé de l'association, grâce notamment au séminaire d'échange qui a lieu chaque année. Le prochain séminaire aura lieu à Valence du 4 au 8 juillet 2005. A. Stenton a présenté un rapport financier positif. Le numéro spécial GERAS/RANACLES est sous presse. L'initiative de faire paraître des publications dans les revues d'associations amies, dont l'APLIUT fait partie, permettra une diffusion plus large. La réunion s'est terminée en procédant au renouvellement du Conseil d'Administration de RANACLES. A. Cazade a été réélu Président à l'unanimité, pour un mandat supplémentaire de quatre ans.

Un repas festif a été organisé au restaurant « La terrasse des remparts », dans le centre historique de Lille. Les congressistes ont pu apprécier une cuisine locale agrémentée d'un récital de fables en Chti.

V. Braud (IUT Périgueux - Bordeaux 4) et **A. Chateau** (SCELV Nancy 2)